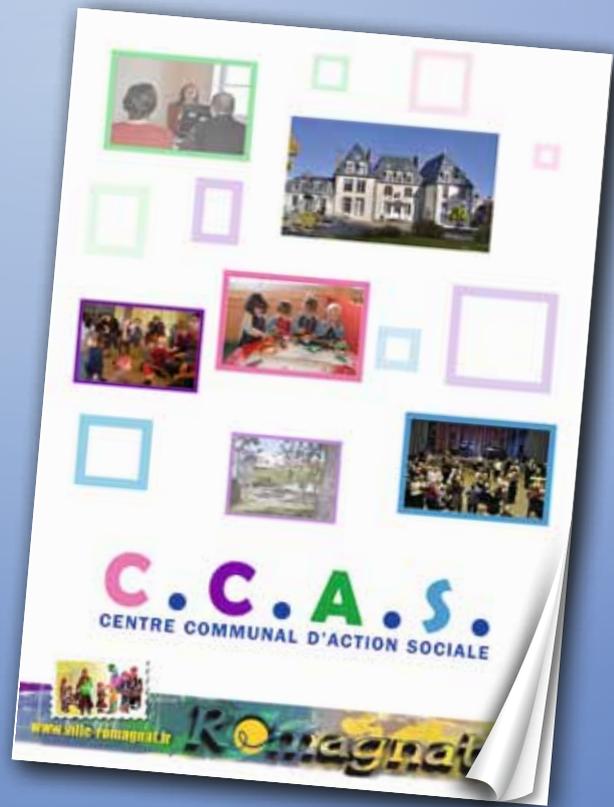


# Romagnat

info



CLERMONT  
COMMUNAUTÉ



Dossier détachable : le C.C.A.S.

Bulletin municipal - n° 82 - mars 2013

# Bulletin municipal n° 82

## Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

## Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

## Réalisation :

Service Communication

## Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,  
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

## Impression :

Imprimerie DECOMBAT  
Z. I. des Pradeaux  
3 rue Gambetta  
63360 GERZAT



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1<sup>er</sup> adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2<sup>e</sup> adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3<sup>e</sup> adjoint : BERNADETTE ROUX

4<sup>e</sup> adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5<sup>e</sup> adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6<sup>e</sup> adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7<sup>e</sup> adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8<sup>e</sup> adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

## Conseillers délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,  
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,  
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,  
GUY DOR, PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

## Conseillers municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,  
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,  
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,  
JACQUES SCHNEIDER,  
MARIE-JEANNE GILBERT,  
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,  
LAURENT BRUNMUROL.



**3** ÉDITO

**4** ÇA S'EST PASSÉ À ROMAGNAT

**6** INFORMATIONS MUNICIPALES

**13** CLERMONT COMMUNAUTÉ

**16** TRAVAUX

**18** LIBRE EXPRESSION

**20** CULTURE

**23** INFORMATIONS SOCIALES

**24** VIE SCOLAIRE

**26** VIE ASSOCIATIVE

**35** DIVERS



Bonjour,

La métamorphose du cœur de ville continue avec les travaux du Parc de Tocqueville, ses aménagements paysagers, ses allées principales avec un revêtement qui facilitera la circulation de tous, des nouveaux jeux pour les enfants. À terme, un parc ouvert, plus accueillant et plus praticable, poumon vert de la Ville.

Avec la construction d'un établissement destiné à accueillir un bar restaurant à l'orée du parc, c'est un nouveau centre qui sera donné à Romagnat et ses habitants.

Outre l'ouverture du parc, la première tranche de ces travaux a permis de rendre l'espace entre la place François Mitterrand et la place du 8 mai aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux vélos. Bref à tous les modes de déplacements doux. Ceci grâce à l'aménagement de trottoirs dignes de ce nom et à la mise en place d'une zone 30 qui régleme la circulation des voitures.

Comme son nom l'indique, dans cette zone il faut rouler à **30 km/heure maximum** : amis automobilistes, levez le pied avant toute chose.

Ensuite, nous avons fait le choix d'appliquer le code de la route (quelle audace !) et sa règle de base : la priorité à droite, indiquée par des panneaux réglementaires. Elle concerne toutes les voies ouvertes à la circulation (y compris une voie qui traverse et dessert un parking) : amis automobilistes, respectez donc, comme vous le faites toujours, le code de la route, et tout ira pour le mieux.

Et oui, dans cette zone 30 du cœur de ville, c'est l'automobiliste qui doit faire des efforts, qui doit prêter attention aux autres pour redonner confort et espace à tous les usagers de la ville.

L'extinction de l'éclairage public est effective en milieu de nuit, à Romagnat, depuis le 14 janvier. Là aussi, changement d'habitude ! Sans aucun doute, il vaut mieux avoir une lampe de poche quand on doit circuler à pied entre 23 h 30 et 5 h 30 en semaine et entre 0 h 30 et 5 h 30 le week-end.

Petit effort à faire pour participer à la préservation de la biodiversité et à la réalisation d'économies substantielles pour les finances communales.

Améliorer l'usage des modes de déplacements doux, protéger l'environnement, utiliser au mieux l'argent public : c'est du développement durable, développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. On entend souvent dire que le développement durable c'est surtout beaucoup de mots et rien de concret.

Ces deux exemples montrent que le développement durable appliqué change notre vie quotidienne et que travailler à préserver la planète pour nos enfants bouleverse nos habitudes, demande des efforts.

Ces mesures seront évaluées dans le temps et ainsi susceptibles d'être améliorées si besoin. Evaluation et amélioration continues : encore du développement durable concret !

Vous trouverez au cœur de ce numéro un cahier détachable qui vous présente l'ensemble des actions du Centre Communal d'Action Sociale : petite enfance, personnes âgées, aide aux personnes en situation de précarité mais aussi animation pour tous, développement du bénévolat : découvrez les multiples facettes du C.C.A.S.

En avril, en plus de ne pas vous découvrir d'un fil, vous pourrez participer à la journée « SIDACTION », à la semaine du développement durable, aux parcours du cœur, assister aux différents concerts proposés par l'Eveil Romagnatois à l'occasion de ses 130 ans, profiter des spectacles de la saison culturelle, assister au festival du film engagé, aller encourager les sportifs romagnatois les week-ends !

Se préoccuper de santé publique, promouvoir la culture et le sport pour permettre l'épanouissement de tous : décidément, nous sommes, en actions, au cœur du développement durable.

Nous continuerons à travailler en ce sens, pour le bien-vivre des Romagnatois d'aujourd'hui et de demain, sans céder aux sirènes de la démagogie, de l'immobilisme ou du passéisme.

Cordialement,

François Farret  
Maire de Romagnat  
Vice-président de Clermont Communauté

# Ça s'est passé à Romagnat

## ► Réunion d'accueil des nouveaux habitants

1<sup>er</sup> décembre 2012



Quelques nouveaux habitants et présidents d'associations

**F**rançois Farret, entouré de membres de l'équipe municipale, des directeurs d'écoles, de présidents d'associations... a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants lors de la réunion d'accueil.

Le maire a abordé tout ce qui est mis en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des Romagnatois et les actions destinées au développement harmonieux de la cité. Il a évoqué une partie des projets voués à faire de Romagnat une ville accueillante, ouverte, tournée vers l'avenir, vers l'agglomération. Ensuite, les élus et présidents d'associations ont répondu aux questions des nouveaux venus.

## ► Marché de Noël

15 décembre 2012



La calèche du Père Noël



Un des chapiteaux



Le duo Nana et Julot



L'alambic



Le stand de restauration

# Ça s'est passé à Romagnat

## ► Galette des rois

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) avait convié les habitants de 60 ans et plus à partager la galette au cours d'un après-midi musical.

425 Romagnatois ont répondu à cette invitation. Outre l'aspect festif de cette rencontre mise en musique par l'orchestre Valérie Dabert et Paco, ce rendez-vous représente un moment de convivialité où le lien social prend ici toute sa vraie mesure. Après avoir exprimé ses vœux pour cette nouvelle année, François Farret a remercié tous les organisateurs de cette manifestation. La bonne humeur a régné dans ce parterre de têtes couronnées jusqu'à la tombée de la nuit.

27 janvier 2013



Une ambiance très festive

## ► L'âme russe en musique

9 février 2013



L'Orchestre Symphonique des Dômes

La 6<sup>e</sup> tournée départementale « Par Monts et par Dômes » a fait halte dans notre ville et les quelque 150 spectateurs venus écouter l'orchestre symphonique des Dômes se sont réjouis de cette opportunité.

## ► Exposition du LEA

Le lycée d'enseignement adapté de Lattre de Tassigny d'Opme bouge et, parmi les 120 élèves, une vingtaine de néophytes s'est lancée dans l'esquisse pour rendre « l'EREA complètement manga ».

La municipalité a souhaité accueillir ces débutants « mangaka » dans la salle d'exposition du Parc. Les jeunes artistes ont tracé les contours en noir et blanc, suivant ainsi les codes graphiques de l'écriture manga qui a pris naissance au Japon au XVIII<sup>e</sup> siècle et conquis depuis quelques décennies un public de plus en plus nombreux. Les élèves ont su donner vie à ces « dessins au trait libre » dont les grands yeux expressifs symbolisent l'état émotionnel des personnages.

L'ensemble instrumental est placé depuis 1984 sous la direction de Gilles Raynal, lauréat de plusieurs prix internationaux. Cette formation, riche de 63 musiciens, a interprété « Roméo et Juliette » de Serge Prokofiev et la « Symphonie n°5 » de Dimitri Chostakovitch.

Les auditeurs ont pu apprécier la qualité d'interprétation des musiciens et plus particulièrement la virtuosité du 1<sup>er</sup> violon Hiroé Namba. À quelques jours de la Saint-Valentin, ils ont vibré à l'écoute de la tragédie qui a opposé les Capulet et les Montaigu.

Ce n'est pas tous les jours qu'un concert classique fait vibrer la salle A. Raynoird. Gilles Raynal a remercié les Romagnatois pour l'accueil réservé aux interprètes et souligné la qualité acoustique de la salle.

À l'issue du programme, l'orchestre a répondu par deux fois aux rappels des Romagnatois pour prolonger ce moment magique.

11 février 2013



M<sup>me</sup> FAUCHER présente l'exposition

# Informations municipales

## Un bar-restaurant dans le cœur de ville

**E**n ce début d'année ont eu lieu en mairie les réunions de lancement des travaux pour la construction et l'aménagement d'un bar-restaurant dans l'ancienne conciergerie du parc de Tocqueville, plus connue des Romagnatois sous le nom de « Maison des Compagnons ».



Le comité de pilotage en charge du projet a reçu M. Philippe Tixier du cabinet d'architectes « Atelier 4 » pour lui notifier le choix de la commission d'appel d'offres sur la maîtrise d'œuvre, convenir du programme et valider avec lui les grandes lignes de cette future réalisation.

La municipalité, maître d'ouvrage dans cette opération, souhaite participer à la dynamisation de l'activité commerciale en augmentant l'offre de restauration au cœur de Romagnat.

La situation stratégique du bâtiment, près du centre commercial, sur un carrefour passant et en bordure immédiate du parc de Tocqueville, est propice à cette réalisation.

Ce projet comprend la réhabilitation de l'ancienne conciergerie dont l'architecture devra être préservée en l'état et la construction d'une extension incluant une salle de bar, une salle de restauration de 40 couverts environ, une salle de restauration pour les groupes de 40 à 50 couverts, une terrasse pour le bar et le restaurant et des locaux techniques (cuisine, réserves, etc.).

M. le maire et les élus ont demandé à l'architecte de respecter l'enveloppe financière allouée tout en laissant libre cours à sa créativité, et d'être particulièrement attentif aux contraintes acoustiques imposées par le cahier des charges. Ils ont souhaité également que ces futurs équipements soient exemplaires en termes de développement durable et de respect de l'environnement. L'architecte présentera les caractéristiques et l'esquisse des bâtiments lors d'une réunion publique au cours du 1<sup>er</sup> semestre de cette année avant le dépôt du permis de construire.

La recherche du gérant est en cours et la municipalité souhaite conclure une Autorisation d'Occupation Temporaire avec lui.

Si le calendrier est respecté, les travaux pourraient débuter début 2014 et les premiers clients accueillis dans le bar-restaurant durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Les jeunes gens « Compagnons du tour de France » ont été relogés dans un appartement municipal.



# Informations municipales

## Politique de proximité : réunions de quartiers

L'équipe municipale vous propose une nouvelle fois de retrouver les référents et les élus lors de réunions de quartiers pour cerner au mieux vos besoins et vos attentes au travers de vos interrogations, préoccupations et suggestions.

Ce sera l'occasion de faire le bilan des suites données aux précédentes réunions et un moment privilégié pour vous exprimer sur votre quartier et sa vie quotidienne, pour débattre des projets portés par la municipalité et questionner les élus sur ces dossiers.

Bien entendu, au quotidien, les Romagnatois peuvent rencontrer leurs élus sur le terrain, exposer leurs demandes, suggérer des aménagements utiles à tous, etc. :

✓ en appelant le n° vert :

**N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

✓ en renseignant le formulaire « Nous contacter » sur la page d'accueil du site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) ;

✓ en se rendant à une permanence de leur référent de quartier.

Zone d'activités de l'Artière,  
Chomontel et  
le Chauffour  
**Mercredi 22 mai à 20 h**  
Salle de l'OPHIS

Résidence du Parc,  
Bezance et  
les Bas de Romagnat  
**Lundi 10 juin à 20 h**  
Salle de réception du Stade

Clémensat,  
Opme et  
Saulzet-le-Chaud  
**Mercredi 29 mai à 20 h**  
Salle des fêtes de Saulzet

Le Bourg,  
Les Fours à Chaux et  
La Bouteille  
**Mercredi 5 juin à 20 h**  
Salle des Banquets

Les Hauts de Romagnat,  
le Prat et  
Les Pérouses  
**Mercredi 4 juin à 20 h**  
Salle de réception du Stade

### RAPPEL DES PERMANENCES DE VOS RÉFÉRENTS

**M<sup>me</sup> AUDET (Les Bas de Romagnat)**  
Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M. DOR (Saulzet-le-Chaud)**  
Reçoit sur RDV.

**M. ODOUARD (Chomontel - Le Chauffour)**  
Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M. NEVES (Zone d'activités de l'Artière)**  
Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M. SUTEAU (Clémensat)**  
Reçoit en Mairie, le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 17 h 30 à 19 h 30 et sur RDV.

**M. CRESSEIN (Les Hauts de Romagnat - Prat)**  
Reçoit en Mairie, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 18 h à 20 h et sur RDV.

**M. RITROVATO (Le Bourg - La Bouteille - La Gazelle)**  
Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M<sup>me</sup> RATURAS (Bezance - Résidence du Parc)**  
Reçoit en Mairie, sur RDV.

**M<sup>me</sup> CHAPUT (Opme)**  
Reçoit à l'ancienne école, le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17 h à 19 h et sur RDV.

**M. SERPOLAY (Les Pérouses - Les Fours à Chaux)**  
Reçoit en Mairie le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 18 h à 20 h et sur RDV.

# Informations municipales

## Sidaction



**R**endez-vous est donné **aux Romagnatois le 30 mars 2013**, stade Michel Brun pour participer au SIDACTION. Cette manifestation initiée par la municipalité, et plus particulièrement par M<sup>me</sup> Raturas (conseillère déléguée), sera portée par l'amicale des sapeurs pompiers.

Les participants, soit environ 150 personnes, réaliseront une chaîne humaine à partir d'une ancienne pompe à eau comme symbole de solidarité. Ils représenteront au sol le sigle du SIDACTION et une photo aérienne immortalisera cette action. Des bénévoles assureront la restauration et un stand d'information permettra la distribution de préservatifs et la vente de bracelets ou rubans au profil de l'association.

Ce sera, à n'en pas douter, un après-midi de solidarité et de convivialité.

## Semaine du développement durable

**Conférence sur l'intérêt pour tous de réduire l'usage des produits phytosanitaires.**

**Le 2 avril à 20 h en salle du Conseil municipal**



**U**n chargé d'études de FREDON Auvergne développera l'intérêt pour nous tous de diminuer l'usage des pesticides.

Il soulignera l'engagement de la municipalité dans la signature et la mise en œuvre d'une charte d'entretien des espaces publics, il nous expliquera les applications concrètes d'une telle décision au quotidien.



Il proposera également des solutions adaptées pour améliorer la qualité des eaux.

Ensuite autour du film « Secret de jardin », les participants pourront discuter des solutions possibles pour réduire l'usage des produits phytosanitaires dans leurs jardins.

**Exposition Aux noms du pré, de la haie et du fossé**

**Installation photographique en intérieur et extérieur de Catherine Philippe**

**Du 2 au 19 avril**

**Galerie du Parc et Parc de Tocqueville**



« Mon travail artistique de photographe plasticienne s'intéresse aux rapports que nous entretenons avec le monde du petit végétal spontané, autrement nommé "mauvaises herbes" et autres "herbes folles".

Dans un contexte écologique qui ne laisse plus beaucoup de place au non-cultivé, je veux, par mes recherches photographiques, donner un "droit de parole" à ce petit végétal sacrifié à l'autel de l'agriculture intensive et à celui de la "propreté" de nos villes et de nos campagnes.

Chacune de mes expositions s'adapte au lieu où je l'installe, en intérieur ou en extérieur, dans un bois, un parc, une fontaine, une maison ou une chapelle, ici dans la galerie d'exposition et dans le parc de la Mairie.

Cette exposition vous offrira des couleurs, des odeurs et de la lenteur... »

# Informations municipales

**Spectacle *ÉlémenteTerre***  
**(pour enfants de 3 à 12 ans)**  
**Mercredi 3 avril à 14 h**  
**Salle André Raynoird**



Attention l'inspecteur Ratson mène l'enquête. Son chef lui a confié une mission de la plus haute importance : arrêter les malotrus qui jettent des morceaux de planète dans les poubelles.

Pour ce, Ratson est prêt à employer les grands moyens et comme il ne les a pas, il se les invente ! Avec des matériaux de récupération, il transforme une poubelle en voiture, puis en avion et s'envole pour l'Amérique.

Lors de son périple, Ratson rencontre des déchets qui le mettent sur des pistes qu'il ne suit pas. Sa maladresse chronique transforme des situations simples en des élucubrations abracadabrantesques. Au terme de ses investigations, les coupables ne sont pas ceux qu'il croyait...

Une enquête hilarante qui fait rire des plus petits aux plus grands.

**Film *Nous resterons sur terre***  
**de Pierre Barouquier et Olivier Bourgeois**  
**Jeudi 4 avril à 20 h 30**  
**Salle André Raynoird**

...Les changements climatiques inquiètent, les espèces s'éteignent, les ressources s'épuisent, les villes s'étendent. À travers un jeu de miroirs et de contrastes entre cette nature miraculeuse et l'obsession de l'homme à vouloir la dompter, *Nous resterons sur Terre* regarde la planète d'aujourd'hui dans les yeux et dresse l'état des lieux d'une harmonie qui vacille.

Pouvons-nous inverser le cours des choses ? Le voulons-nous vraiment ?

Avec l'environnementaliste James Lovelock, le philosophe Edgar Morin et les Prix Nobel de la Paix Mikhaïl Gorbatchev et Wangari Maathai, ce film laisse à chacun la liberté d'évaluer le degré d'urgence sur une seule certitude : Nous resterons sur Terre.



## Parcours du cœur



**R**etenez le **dimanche 7 avril de 9 h 30 à 12 h 30** pour participer au Parcours du Cœur 2013. La journée proposée par la municipalité et la Fédération Française de Cardiologie vous permettra de partager courses à pied, parcours à vélos ou randonnées...

## Police municipale (tél. : 04 73 87 58 53)

### Nouvelle réglementation sur les feux de plein air dans le Puy-de-Dôme

**L'**écobuage et les feux de plein air sont réglementés par un arrêté préfectoral en date du 2 juillet 2012.

#### ■ Types de feux autorisés toute l'année sous conditions :

- Feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de la Saint-Jean :
  - autorisés sous réserve du respect d'éventuelles restrictions locales prévues par arrêté municipal, cahier des charges de lotissement ou règlement de copropriété ;
  - interdits à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes et maquis. Cette mesure ne s'applique pas aux habitations et terrains attenants ;
  - ne doivent pas entraîner un danger pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires ;
  - la vitesse du vent ne doit pas dépasser 20 km/h.

#### ■ Interdictions permanentes :

- Lanternes célestes (dites aussi lanternes chinoises ou thaïlandaises) ;
- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles ;
- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers : les déchets végétaux ménagers, incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

#### ■ Interdiction complète de feux de plein air en cas d'alerte « pollution atmosphérique »

#### ■ Tout feu de végétaux est interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre

### ATTENTION

**En cas de non-respect des dispositions de l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air, des sanctions pénales sont applicables.**

### Conseils de prévention contre les cambriolages

**I**l est exceptionnel qu'une confrontation ait lieu entre le cambrioleur et l'habitant. En effet, un grand nombre de cambrioleurs travaillent dans un environnement qu'ils connaissent et n'ont que peu d'intérêt à provoquer une confrontation au cours de laquelle ils pourraient être reconnus ou décrits avec précision.

#### Conseils préventifs : Comment éviter le cambriolage

- **fermez tout à clef. Fermer à clef signifie fermer à double tour, ne pas laisser entrouvertes les portes et/ou fenêtres facilement accessibles ;**
- **fermez les portails, sans laisser les clefs dessus ;**
- **ne laissez pas non plus les clefs de la porte d'entrée sur celle-ci, au porte-clefs mural, dans une poche ou un sac dans le hall ;**
- **ne laissez pas les clefs de voiture dans votre véhicule ;**
- **bon voisin vaut mieux qu'un ami lointain ;**
- **lorsque vous voyez des véhicules suspects ou des personnes étrangères au voisinage, gardez-les à l'œil et, si nécessaire, avertissez la Gendarmerie et/ou la Police Municipale.**

Depuis le 4 décembre 2012, les horaires d'ouverture du bureau de la police municipale sont les suivants :

**MARDI : 13 h 00 - 16 h 45**  
**MERCREDI : 13 h 00 - 17 h 00**  
**JEUDI : 8 h 00 - 12 h 00 et 13 h - 14 h 25**  
**VENDREDI : 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 00**

**Tél. : 04 73 87 58 53**

### Evolution du nombre de visiteurs uniques du 01/06/2009 au 01/01/2013



## Communication de la Lyonnaise des Eaux

**L**a Lyonnaise des Eaux transfère ses numéros azur vers des numéros Cristal pour que les usagers puissent joindre plus facilement et au meilleur coût les services clientèles et les services d'urgence technique. Ces modifications répondent à un souci de modernisation de l'accueil téléphonique et à la demande de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) qui impose aux entreprises de mettre en place des numéros non surtaxés pour assurer l'accueil téléphonique des consommateurs. Des numéros Cristal non surtaxés ont donc été créés pour répondre à cette obligation. Cette mise en place présente plusieurs avantages pour les usagers du service : en premier lieu la baisse, voire la gratuité des tarifs et l'accessibilité de ces numéros depuis l'étranger.

Pour joindre les services de Lyonnaise des Eaux dans les meilleures conditions, les clients et usagers doivent maintenant composer :

**CRISTAL service clientèle : 0977 408 408**  
**CRISTAL urgences techniques : 0977 401 135.**

Les anciens numéros azur resteront actifs pendant au moins 1 année.

Par ailleurs, compte tenu du développement du nombre de paiement par cartes bancaires au téléphone, Lyonnaise des Eaux a mis en place un numéro vert dédié et gratuit (à partir d'une ligne fixe) pour le traitement des règlements par carte bancaire. Ce numéro répond aux normes de sécurité des transactions par téléphone. Ce nouveau numéro est le :

**Numéro vert gratuit : « 0800 948 408 »**

[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

**Romagnat**

Actualités Découvrir Romagnat

Mentions légales

Lettre d'informations

Pour rester informés des manifestations organisées à Romagnat, nous vous invitons à vous inscrire aux différentes lettres d'information (politique - jeunesse - culture) ; rendez-vous simplement sur le site Internet de la commune et cliquez sur le bouton « Lettre d'informations » où vous pourrez gérer vos abonnements.

A bientôt sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

## Transport à la Demande sur Opme et Saulzet-le-Chaud



Le 10 décembre 2012 a eu lieu à Opme une réunion d'information sur le transport à la demande en présence des élus des municipalités de Romagnat et de Chanonat et des partenaires : M. E. Sinsard (SMTC), M<sup>me</sup> L. Dufour (Véolia). Cette réunion répond à une demande des usagers exprimée en réunion de quartier et devrait permettre de faire le point sur ce service après 16 mois d'activité.

François Farret a rappelé l'historique de la mise en route de ce service. Il a précisé que la convention signée à titre expérimental avec le SMTC et Véolia a été reconduite.

M. Sinsard dresse le bilan d'exploitation : ce T.A.D est le 7<sup>e</sup> mis en place sur l'agglomération. C'est l'un des moins fréquentés, notamment par les habitants de Saulzet. Cependant 566 personnes l'ont utilisé en octobre 2012, en majorité des scolaires ; le nombre de passagers et d'adhérents est en augmentation constante depuis la création.

Le transport du samedi n'étant pas utilisé il sera supprimé. Les usagers expriment ensuite leur satisfaction pour ce service. Ils font part de quelques dysfonctionnements heureusement fort peu fréquents : manque de fiabilité sur les horaires et manque de coordination avec les chauffeurs de la T2C.

Ces points négatifs ne peuvent mettre en péril ce service.

La demande d'avancer le départ de la navette à 7 h 10 au lieu de 7 h 15 n'a pas été retenue (trop proche de la rotation précédente).

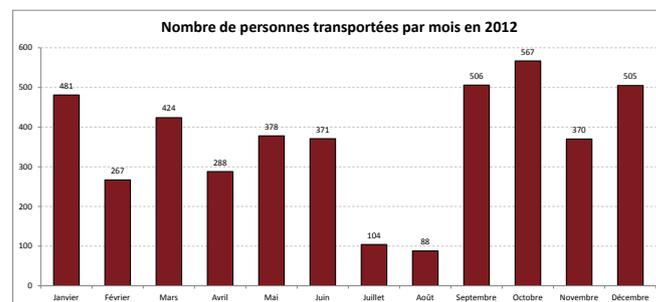
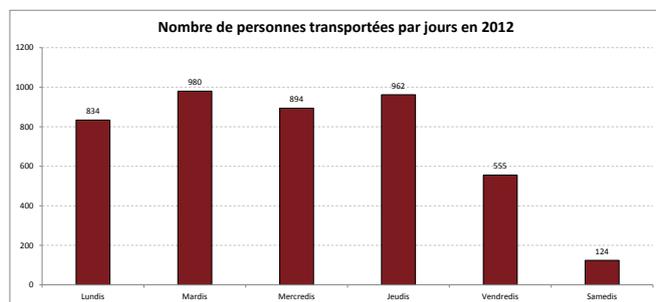
Trois demandes sont formulées :

1. aller jusqu'à l'arrêt du tram au C.H.U. ;
2. créer un aller-retour en milieu de journée ;
3. mettre en place une ligne en 01 ou 06 (comprise dans les forfaits téléphoniques) permettant de joindre la centrale de Moovicité.

Si une suite favorable devait être donnée à ces demandes, ce ne pourrait être que lors du prochain renouvellement de convention.

M. Pezant, maire de Chanonat, a la charge de communiquer à ses administrés que ce dispositif leur est ouvert à condition qu'ils viennent prendre la navette à Opme.

La pérennité des transports en commun est conditionnée par le nombre d'usagers. La municipalité rappelle qu'au titre du Plan de Déplacement des Entreprises (PDE), les salariés peuvent demander une prise en charge de 50 % de l'abonnement par leur employeur. Le PDE est en effet une démarche globale visant à rationaliser les déplacements liés à une ou plusieurs entreprises et à développer des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.



### T.A.D. en pratique

Ce dispositif dessert les villages d'Opme et de Saulzet-le-Chaud pour rejoindre la place d'Armes à Beaumont (lieu de correspondance avec la ligne 12).

Il fonctionne à des horaires définis. Les usagers doivent impérativement appeler la centrale Moovicité pour réserver leurs voyages pour le lendemain, la semaine suivante voire le mois ou l'année, du lundi au samedi de 7 h à 19 h au n° azur 0810 630 063 (prix d'un appel local) ou sur le site internet : [www.moovicite.fr](http://www.moovicite.fr).

Le tarif est identique au réseau urbain classique. Le titre de transport émis par la T2C (ticket ou abonnement) est valable sur cette ligne et permet des correspondances dans les 70 minutes suivant la montée dans le premier bus.

## Amélioration de l'habitat privé

### Amélioration de votre habitat ? On peut vous aider...

**L**e Programme d'Intérêt Général, signé entre Clermont Communauté et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) en faveur de la réhabilitation de l'habitat privé, se poursuit en 2013.

Concrètement cela permet aux propriétaires occupant leurs logements, sous conditions de ressources, ainsi qu'aux propriétaires louant leurs logements à l'année, sur le territoire de Clermont Communauté de bénéficier d'aides pour réaliser des travaux d'améliorations des logements privés :

- mise aux normes ;
- amélioration des logements dégradés locatifs ou vacants ;
- adaptation au handicap ;
- amélioration des performances énergétiques.

Un récent bilan pour les 2 premières années fait état de 328 propriétaires aidés pour des travaux qui seront réalisés par des professionnels du bâtiment avec des aides financières variables selon les projets et le type de travaux.

Différentes aides peuvent être mobilisées selon les conditions d'attribution propres à chaque financeur et provenant de l'Anah, de l'Etat, de Clermont Communauté, du Conseil Général, des caisses de retraite...

### Exemples de réalisations



Installation monte escalier



Installation chaudière à condensation

### Coup de pouce supplémentaire aux propriétaires bailleurs en 2013

Depuis fin 2012, des aides nouvelles de Clermont Communauté et l'ANAH permettent un montage financier plus incitatif pour les logements loués : une majoration de la subvention de 200 €/m<sup>2</sup> grâce à la prime « réduction des loyers », pour les logements de moins de 70 m<sup>2</sup> et sous réserve d'un conventionnement sur 12 ans. Elles apportent un soutien à l'investissement du propriétaire bailleur. Ainsi, c'est une dizaine de logements conventionnés supplémentaires qui a pour objectif d'être créée.

### Propriétaires mobilisez-vous pour bénéficier de ce programme en 2013 !

Si vous êtes intéressé, contactez le PACT Puy-de-Dôme, mandaté par Clermont Communauté pour vous accompagner, à titre gratuit, à chaque étape du projet (information, constitution du dossier, conseil).

**Renseignements :**  
**PACT Puy de Dôme**  
**Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie**  
**129 avenue de la République**  
**63028 Clermont-Ferrand cedex**  
**Tél. : 04 73 42 30 80**



Avant



Après

## Bibliothèque Numérique d'Agglomération

**L**e projet de bibliothèque numérique de l'agglomération (BNA) est né dans la continuité du transfert à la communauté d'agglomération de l'ensemble des bibliothèques municipales au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La bibliothèque numérique d'agglomération repose sur un système informatique commun à toutes les bibliothèques communautaires.

Elle participe pleinement au développement du pôle lecture et constitue à la fois un outil de service solidaire sur le territoire de la communauté d'agglomération et un outil de rayonnement métropolitain sur le Net.

### **Un outil de développement des services au public à travers :**

- la **carte unique** : un seul abonnement pour accéder aux 14 bibliothèques communautaires et au réseau de la Bibliothèque Clermont Université.
- un **accès au catalogue** des bibliothèques et à un **ensemble de services** pour gérer son compte : réserver un document, prolonger un prêt, envoyer une suggestion d'achat à une bibliothèque.
- un **accès à l'information** : présentation du réseau des bibliothèques communautaires (carte du réseau, coordonnées et horaires d'ouverture des bibliothèques), des informations pratiques (comment s'inscrire, emprunter, rappel du règlement intérieur), l'agenda des actions culturelles du réseau.

### **Un outil pour consulter des ressources documentaires en bibliothèque ou chez soi :**

- la **presse en ligne** : 450 titres de la presse française consultables ;
- **des bandes dessinées** : 2 900 titres dans tous les styles ;
- **apprendre des langues étrangères** : 12 langues pour apprendre à son rythme.

Des ressources technologiques à la disposition de tous :

- un **accès WIFI public gratuit** dans toutes les bibliothèques, pour surfer avec son propre PC, sa tablette, son smartphone ;
- 111 PC connectés à Internet à disposition gratuite du public dans les bibliothèques : pour surfer sur Internet, utiliser les suites bureautiques et, selon les établissements des logiciels spécifiques (traitement des photos, de l'audio, etc.) ;

- 50 tablettes numériques pour s'installer où l'on veut dans la bibliothèque pour surfer sur Internet ;
- et toujours : des ateliers multimédia (présentation des tablettes, de logiciels de dessin, etc.).

### **Une ouverture vers la connaissance :**

Les **expositions numériques de la bibliothèque du patrimoine** proposent une découverte des richesses patrimoniales qu'elle conserve. Ces expositions sont réalisées en collaboration avec des universitaires, elles font partie du programme de numérisation du patrimoine écrit mené par Clermont Communauté et qui a pour objectif la numérisation d'un million de pages. À voir dès à présent sur la BNA : les factum, cartes et plan.

**Renseignements :**  
Clermont Communauté Communication,  
Tél. 04 73 98 34 00  
communication@agglom-clermont.fr  
www.clermontcommunaute.net



Les tablettes sont là !

Du ((WiFi)) à portée de clic !



## Médiathèque Arsène Boulay

**E**n écho à la programmation réalisée sur le thème du cirque à Romagnat, la Médiathèque communautaire Arsène Boulay a proposé en janvier, une découverte de « cirques divers » à travers les œuvres de peintres célèbres ayant illustré avec talent le thème : Georges Seurat, Marc Chagall, Henri de Toulouse-Lautrec, Georges Rouault, Edmond-Amédée Heuzé, Raoul Dufy, Louis Anquetin, Jean Metingzer, Albert Gleizes...



Trois personnages reviennent régulièrement : le clown, l'écuyère et le jongleur représentés dans des styles propres aux mouvements artistiques : Impressionnisme, Fauvisme, Modernisme, Expressionnisme, Cubisme.

Un choix de documents et d'histoires pour les plus jeunes accompagnait cet événement.

### Pour les affamés : voici le menu de nos animations

**Chaque mardi à 10 h : Bébé livre** animé par une bibliothécaire (sauf pendant les vacances scolaires).

En partenariat avec le Centre Social, les classes de CE1 et CE2 du groupe scolaire Jacques Prévert, participation à **l'édition 2013 du prix Chronos**. Courant mars les votes seront comptabilisés et envoyés à Paris.

### **Mercredi 27 mars :**

**Contes** : par la Compagnie du Chat noir  
- Marmite printanière à 10 h 30 pour les 3-6 ans à Romagnat  
- Contes de printemps à 16 h 30 pour les 6-10 ans à Aubière

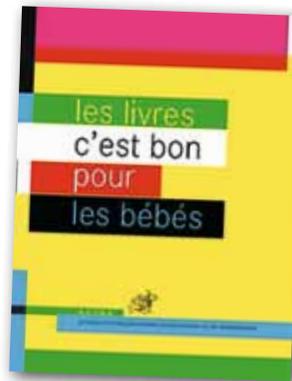
### **Mercredi 17 avril :**

**Contes** : Marine Magrini  
à 10 h 30 pour les tout-petits 0-3 ans à Romagnat

### **Du 02 avril au 14 mai :**

Médiathèque Arsène Boulay

**Exposition** : « **Les livres c'est bon pour les Bébés** » réalisée par ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations.)



### **Séances de présentation du DVD « Les livres c'est bon pour les Bébés »**

Comment faire découvrir le livre au tout petit enfant, oser lire à haute voix, apprendre à favoriser la lecture individuelle dans des espaces collectifs...

### **Animations :**

« **Raconte-Tapis** » à l'attention des tout-petits « Bébés chouettes » et « La chenille qui fait des trous ».

### **Mardi 21 mai : vote et proclamation du Prix des Bébés-lecteurs** à 10 heures à Romagnat

Suspens ! Quel sera l'album préféré ? Pour le savoir : parents, assistantes maternelles, éducateurs, êtes cordialement invités à participer à cette joyeuse « cérémonie » : aboutissement du travail de découverte des albums sélectionnés par les bibliothécaires au cours des séances de présentation. *En partenariat avec les Relais Assistantes Maternelles de Aubière, Romagnat, Pérignat-lès-Sarliève.*

*L'entrée aux animations est gratuite, merci de respecter les horaires et les tranches d'âge*

**Renseignements : 04 73 98 36 38**  
[bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr](mailto:bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr)

## Création de trottoirs avenue du Sancy à Saulzet-le-Chaud

La municipalité a mandaté l'entreprise EIFFAGE pour créer des trottoirs le long de l'avenue du Sancy (RD 2089) à Saulzet-le-Chaud. Ces travaux, d'un montant de 16 566,57 € TTC, ont été réalisés en janvier ; ils vont permettre des déplacements piétonniers sécurisés dans une zone comprenant habitations et commerces.



## Place François Mitterrand

Le « sapin » de la place ayant fait l'objet d'un diagnostic de dangerosité et de remarques sur son esthétique de la part du jury des villes et villages fleuris, la municipalité va profiter de la présence d'une équipe d'élagueurs pour le faire couper.



## Création d'un nouveau ralentisseur de vitesse à Clémensat

Afin de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser les sorties des lotissements « Les Aubépines » et « Les Clématites » situées à l'entrée de Clémensat, la municipalité a confié la réalisation d'un ralentisseur trapézoïdal à une entreprise de travaux publics pour un montant total de 5 055,69 € TTC.

Bien que les relevés de vitesse effectués sur cette zone par la police municipale depuis 2010 soient d'une moyenne de 54 km/h, il a tout de même été constaté des pointes atteignant 90 km/h.

Il devenait indispensable de sécuriser cette partie de l'avenue de Clémensat, constituée d'une longue ligne droite traversant l'entrée de la ville et de prendre en compte les demandes des riverains. Le passage en « Zone 30 » de l'intégralité de Clémensat est venu compléter la mise en place de ce ralentisseur.



## Travaux de mise aux normes d'accessibilité

Conformément à la loi du 11 février 2005, imposant une mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées des ERP (Établissements Recevant du Public) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les travaux nécessaires à la mise en conformité du service administratif de la mairie ont débuté.

En conséquence, depuis le 25 février et jusqu'au 7 juin inclus, l'entrée et l'accueil du public se font depuis la salle du Conseil municipal (ou salle des mariages). Une signalétique extérieure rappellera aux administrés cette nouvelle entrée provisoire. Les horaires d'ouverture restent quant à eux inchangés. Un dossier complet sur ce sujet avec les plans des nouvelles installations a été publié dans le bulletin municipal n° 80 distribué en septembre 2012.

## Travaux d'aménagements paysagers de l'avenue Gergovia et du parc de Tocqueville

La première tranche des travaux du cœur de ville est pratiquement terminée. La seconde tranche concernant les aménagements des espaces verts de l'avenue Gergovia et du Parc de Tocqueville est confiée à l'entreprise TREYVE PAYSAGES S.A.S. pour un montant total de 484 867,79 € TTC (79 779,66 € TTC pour les travaux d'aménagement le long de l'avenue Gergovia et 405 088,13 € TTC pour ceux du Parc).

Ces aménagements comprennent l'apport de terre végétale, la plantation de végétaux (arbres en tiges, arbres en cépée, arbustes vivaces et graminées), l'installation de nouveau mobilier urbain (bancs, tables et chaises organisés en salons de verdure) et l'aménagement des allées piétonnières dont une partie sera mise aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Certains arbres ont déjà été plantés et la deuxième phase de plantation, celle des végétaux plus fragiles, aura seulement lieu au printemps pour éviter d'endommager les jeunes plantations en raison des conditions hivernales.

D'autres travaux ont eu lieu aux abords du terrain d'honneur Michel Brun : l'aménagement de l'aire de jeu des balançoires jouxtant le bassin nouvellement aménagé et du talus le plus au sud dont la pente a été adoucie.



Vous trouverez ci-contre le schéma d'implantation et les futures périodes de floraison des différentes variétés bordant l'avenue Gergovia :

### Printemps

Heuchera 'Plum Royale'®  
Heuchera 'Lime Rickey'®  
Heuchera 'Berry Smoothie'®  
Heuchera hybride Patio 'Christa'®  
Cov

### Été

Gaura lindheimeri  
Coreopsis grandiflora 'Early Sunrise'  
Rudbeckia triloba  
Centaurea dealbata

### Automne

Carex grayi  
Carex buechananii  
Carex montana  
Deschampsia cespitosa  
Festuca glauca  
Sesleria autumnalis  
Sesleria heuffleriana  
Hakonechloa macra  
Luzula pilosa

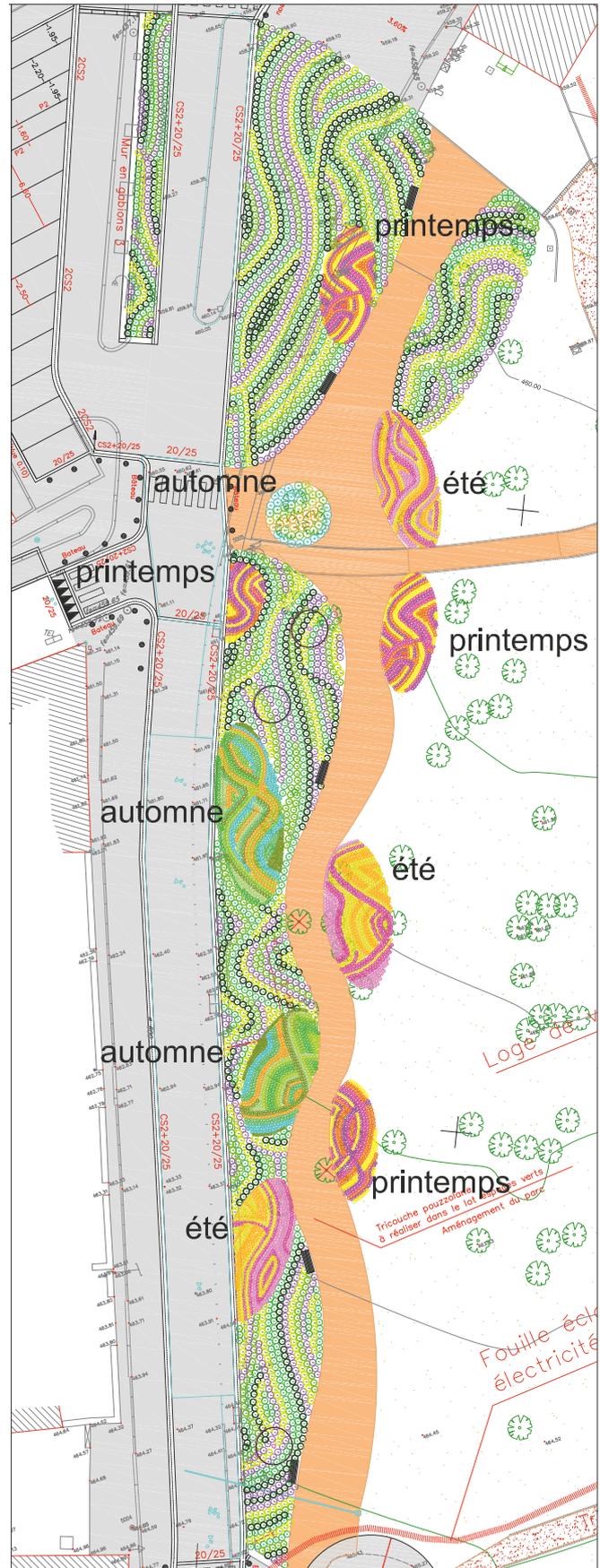


Schéma d'implantation et périodes de floraison

# LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

## Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

### Histoire du village, nostalgie ou vraie vie ?

Jadis, le village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants. Pourquoi ne pas faire coexister sa réhabilitation avec d'autres projets qui renouvellent la solidarité ?

Pourquoi penser, que pour exister, Romagnat doit se tourner vers des réalisations très coûteuses ?

### Suite aux travaux d'aménagement du Cœur de Ville

A l'issue du dernier Conseil Municipal, nous avons souhaité intervenir sur quelques points qui semblent poser problème. Comme par exemple :

- ✓ La priorité à droite accordée lorsque l'on sort du parking de la place du 8 mai.
- ✓ L'accès et la sortie à ce même parking à chaque extrémité entraînant la circulation dans les deux sens.

Pourquoi sécuriser à outrance la circulation, au risque d'entraîner des nuisances et paradoxalement de l'insécurité ?

### Débat d'orientation budgétaire

A ce stade d'avancement du budget 2013, peu de chiffres sont encore dévoilés. Néanmoins :

- ✓ Le gel des dotations de l'Etat initié en 2010 se poursuit en 2013. Très décrié hier par le Maire, aucun commentaire cette année, comme c'est étrange !
- ✓ Les bases locatives sur lesquelles s'appliqueront les taux de taxes locales progressent de 1,8 %. La taxe additionnelle de 1,65 % mise en place par Clermont Communauté en 2011 est maintenue.
- ✓ Nous dénonçons l'ampleur des travaux en cours de réalisation dans le parc pour un montant de près de 410 000 € : cet argent aurait pu être utilisé à d'autres fins telles que des réfections de voiries, réhabilitation du vieux bourg. De même, le projet d'aménagement de la Maison des Compagnons en restaurant nous interpelle. Le montant d'investissement, même s'il n'est pas encore connu, sera sans doute de plusieurs centaines de milliers d'euros, pour une réussite malheureusement très hypothétique et une utilisation des locaux difficilement réversible.
- ✓ L'endettement de la commune au 31/12/2012 est de 5 681 861 € contre 2 759 528 € (hors intérêts restants) au 1/01/2009.

***Nous demandons un gel des taux des taxes communales pour 2013.***

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,  
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

# DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

## *Le sens du rythme*

**A** regarder les pas du tango qui agite toutes les catégories d'adultes que nous sommes, directement ou indirectement en charge de l'éducation des enfants, il paraît utile de s'interroger sur la priorité que nous accordons à l'avenir des fragiles têtes blondes, brunes ou rousses accueillies dans nos écoles, et aux nouveaux rythmes en passe de s'y installer.

Sans rien renier de la souffrance identifiée d'enseignants par trop malmenés ces dernières années, dans leur traitement comme dans la considération que l'État a pu leur porter, sans sous-estimer la difficulté des parents, pressurisés par un environnement économique toujours plus enclin à les entraîner dans une course folle permanente, sans perdre de vue le nécessaire équilibre des comptes des collectivités territoriales, il paraît nécessaire, toujours et encore, de remettre l'école sur la table de travail.

**P**our ouvrir ce chantier, le gouvernement a choisi de commencer par remettre à plat les rythmes scolaires, que tous les partenaires souhaitent voir réajustés dans le primaire.

La froideur des chiffres suffit à parler d'elle-même : 144 jours annuels d'école et dernière place pour nos petits Français, quand la moyenne des 34 pays de l'OCDE est de 187 jours annuels.

**O**ui notre école souffre, notamment, du glissement progressif mais régulier vers des rythmes plus préoccupés des adultes que des enfants.

Si elle souffre aujourd'hui, c'est parce qu'on a choisi hier de substituer des intérêts et priorités économiques aux priorités et intérêts éducatifs et pédagogiques. La vague vient de loin, très loin.

Si elle doit souffrir encore demain, ce ne sera plus la faute des autres, mais de notre entière et seule responsabilité. Ce sera parce que nous n'aurons

pas eu collectivement, parents, enseignants, élus, le courage de replacer chaque enfant au cœur de nos préoccupations pour lui permettre de s'élever jusqu'où il mérite de l'être, nous appliquant à lui reconnaître les droits spécifiques qui sont les siens, en rapport direct avec ce qui relève de nos devoirs d'adultes envers les générations futures.

**A**ccepter que l'école n'a pas à se plier d'abord aux rythmes imposés par le système économique, tous enjeux et partenaires confondus, c'est décider de placer l'avenir comme première des priorités et d'oublier un peu de nos intérêts immédiats, personnels ou collectifs.

Accepter de remettre en cause une partie de notre confort d'adultes ou de nos dépenses publiques pour relever le défi qui s'impose, c'est revenir aux idées éducatives qui ont prévalu à la création de l'UNESCO.

**I**l est temps de redonner à l'école les priorités et le cadre d'exercice sans lesquels rien ne sera possible.

Cela demande un effort considérable à tous les adultes concernés, parents, enseignants, élus. Chacun est invité à en prendre sa juste part afin de faciliter les aménagements qui s'imposent.

**E**n municipalisant récemment l'ALSH, nous avons anticipé cette refonte annoncée des rythmes scolaires.

En décidant de l'appliquer dès la rentrée 2013, nous optons pour l'action politique plutôt que l'attentisme.

**A**tous les acteurs concernés d'agir ensemble pour une école bonifiée, plus juste et plus attrayante.

**A**ux enfants d'en profiter.

**Paul SUTEAU**

*Président du groupe majoritaire  
« Romagnat avec vous »*

## Spectacles vivants

### Quoi l'amour / À réinventer C<sup>ie</sup> Les guêpes rouges-théâtre

Vendredi 22 mars à 18 h, 19 h 30 et 21 h

Parcours insolite, entre spectacle et performance, où le public est divisé en petits groupes qui vont à la rencontre d'actrices installées dans des lieux intimes (une cuisine, un lit, une boîte à poupée, une salle de bain).

Dans une grande proximité et une étrangeté poétique, les actrices parlent d'amour à travers des textes forts mettant en jeu des enjeux contemporains autour de la question amoureuse posée sur les terrains de l'intimité, de l'égalité des sexes, des enjeux sociaux et culturels. L'amour est-il aujourd'hui un espace de liberté, de subversion, de conventions sociales, de confort économique et moral ?

S'il doit être réinventé, nous affirmons ici que ce sera en premier lieu par les femmes !



© Lucas FACHERO

#### Autour du spectacle :

Des empreintes urbaines seront affichées sur les murs de la ville en amont du spectacle. Tags poétiques,

questions piquantes... Un labyrinthe amoureux à suivre dans la ville en attendant le parcours-théâtre.

C<sup>o</sup> en résidence triennale à Beaumont avec le soutien de la DRAC Auvergne / C<sup>o</sup> conventionnée avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional d'Auvergne. C<sup>o</sup> subventionnée par la DRAC Auvergne, le Conseil Général du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional d'Auvergne.

**Genre :** Parcours théâtre pour 32 spectateurs

**Lieu :** Mairie, galerie du Parc, orangerie.

**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)

**Public :** Tout public (à partir de 15 ans)

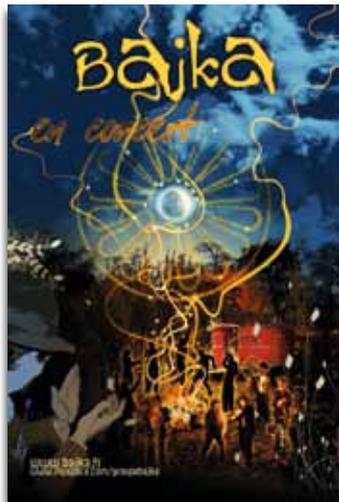
**Durée :** 1 h 15

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

### KETHANE BAJKA

Samedi 23 mars à 20 h 30



© BAJKA

**Genre :** Musique tzigane et klezmer

**Lieu :** Salle des fêtes André Raynoird

**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)

**Public :** Tout public

**Durée :** 1 h 30

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

C'est une musique nomade qui vient frapper à nos portes, nous séduit et nous invite au partage, à l'écoute, à la fête. Bajka associe puissance et liberté au service d'un spectacle outrageusement débridé, comme une incitation à prendre la clé des champs.

La musique de Bajka est partout chez elle, partout où les vents la mènent.

Stimulante à souhait, elle nous livre les secrets du monde, celui qui appartient à ceux qui le parcourent. Un voyage sans autre but apparent que le plaisir d'une musique bien « fête », propice aux rencontres, aux mélanges... Un vent de liberté souffle sur les couleurs tziganes et klezmers qui imprègnent la musique de Bajka où se mêlent avec aisance airs traditionnels et compositions originales.

De la première à la dernière note, cette bourrasque entraîne le public d'Est en Est, au fil de l'imparable montée en puissance d'une musique sans frontière.

## Spectacles vivants

### Grenadine (texte de Claire Petit) C<sup>ie</sup> Entre eux deux rives Dimanche 21 avril à 16 h

Monsieur et Madame Manières attendent l'arrivée de leur bébé avec impatience. Mais quelle panique en découvrant la « chose » au milieu du visage de la petite fille.

L'enfant grandit et marche sur les rebords du monde : là où ça rêve, où les couleurs s'emmêlent et les histoires s'inventent ; là où ça boîte, où l'équilibre manque...

Grenadine trouvera-t-elle un petit coin du monde pour s'y glisser ?

Une histoire racontée comme on ouvrirait un coffre à jouet... Grenadine c'est un passage entre l'imaginaire et le réel, comme lorsqu'on regarde les nuages et que si l'on observe bien, des dessins se forment et des histoires se racontent. Grenadine c'est le désir de transmettre aux enfants, par le jeu, la fragilité d'un monde bancal.



© Eric CHEVALIER

Compagnie subventionnée par le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil Général de l'Allier.

**Genre :** Conte-théâtre

**Lieu :** Salle des fêtes André Raynoird

**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)

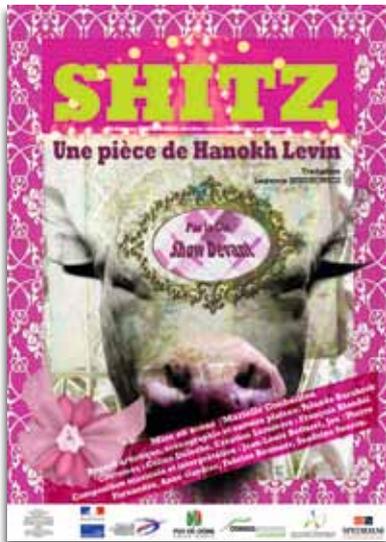
**Public :** Jeune public (à partir de 6 ans)

**Durée :** 1 h 15

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

### SHITZ de Hanokh Levin C<sup>ie</sup> Show Devant Vendredi 24 mai à 20 h 30



© C<sup>ie</sup> Show Devant

Bienvenue chez les Shitz ! Voici le père, Shitz, entrepreneur de travaux publics qui fait fructifier sa petite entreprise en profitant de la guerre. Voici la mère Setcha, femme au foyer et épouse modèle qui rêve d'Amérique. Voici la fille Spratzi qui attend un homme en se goinfrant de cacahouètes. Les parents veulent marier la fille, la fille veut un mari, alors voilà Tcharkès, le gendre presque providentiel, plus attiré par l'opulence du portefeuille de Shitz que par les rondeurs de Spratzi. Une fois le mariage âprement conclu, Tcharkès n'a plus qu'une idée en tête, faire disparaître le père... Les affaires sont les affaires ! Les valeurs morales ont déserté le terrain, la cellule familiale est un champ de bataille où la manipulation est un art de vivre, l'individualisme, le manque de compassion, un mode de vie...

Shitz est une pièce politique et musicale ou une comédie de mœurs, ou encore une farce rythmée de chansons ou tout simplement un instant de théâtre où la langue insolente et teigneuse crépite, provoque et touche, où l'humanité côtoie la cruauté dans un grand éclat de rire libérateur.

Production Compagnie Show Devant avec l'aide de la Drac Auvergne, du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puy-de-Dôme, du Conseil général de l'Allier, les soutiens de la Ville de Gerzat, de la ville de Cournon d'Auvergne et des HCB du Bourbonnais.

**Genre :** Comédie - Théâtre musical

**Lieu :** Salle des fêtes André Raynoird

**Tarifs :** 9 € (plein) - 5 € (réduit)

**Public :** Tout public

**Durée :** 1 h 55

**Réservations :** ☎ 04 73 62 79 51

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 79 89

## 7<sup>e</sup> édition du festival du film engagé

du vendredi 26 avril au dimanche 28 avril



Après Vertaizon, Beaumont, Cournon, Mezel, Pont-du-Château et Ménétrol, Romagnat accueillera la septième édition du festival du film engagé les 26, 27 et 28 avril prochains à la salle des fêtes André Raynoird et à la salle Multisport. Un apéritif d'accueil du festival, ouvert à tous, sera offert par la Mairie le vendredi 26 avril à 18 h.

Animées par une même volonté d'éducation populaire, l'Université Populaire et Citoyenne de Clermont-Ferrand (UPC 63) et Paroles de Bibs proposeront pendant ces 3 jours une vingtaine de projections de films-documentaires suivis de débats, éclairés par les réalisateurs et les associations concernées par les divers sujets.

Des films en prise directe avec l'actualité pour mieux connaître et comprendre ces moments historiques que nous vivons. Refusant de sombrer dans la morosité et le fatalisme, le festival se propose de faire avancer la réflexion pour mieux comprendre et résister.

Au programme de cette édition 2013, une journée consacrée au monde ouvrier et 18 films aborderont des sujets comme le nucléaire, l'agriculture, les médicaments, la science, ...

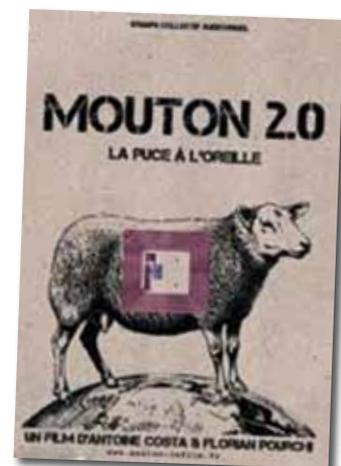


Dans le domaine étranger, il sera question de la Palestine et du Guatemala, entre autre. Des spectacles de chansons, théâtre et lecture ponctueront les séances.

Bien sûr une buvette-restauration sera à votre disposition durant tout le festival.



En préambule de cet événement, une soirée spéciale est prévue le **jeudi 28 mars à 20 h**, à la salle André Raynoird, avec la projection du film-documentaire *Catastroika* de Katerina Kitidi, suivie d'une discussion.



**Tarifs :** entrée à prix libre

**Renseignements :** UPC 63 (☎ 04 73 31 14 05)

**Programme :** <http://upc63.ouvaton.org>

## Un visiteur qui a du chien

**D**epuis juin 2012, l'EHPAD Les Tonnelles a signé une convention avec le club d'éducation canine de Mezel « Quatre Pattes et Compagnie » afin de démarrer une activité « Chien Visiteur ».

Un samedi par mois, les résidents accueillent Vanille, chienne Léonberg de 4 ans, et sa maîtresse Catherine CAPIS, bénévole de l'EHPAD. Au préalable, elles ont toutes les deux suivi une formation dispensée par la Société Centrale Canine qui a permis de tester la sociabilité de Vanille et de définir des activités adaptées aux capacités des résidents tout en garantissant leur sécurité.

Plusieurs activités sont ainsi proposées (promenade au sein de l'établissement, brossage) ou tout simplement un contact dans le cadre de visites individuelles en chambre. Petit à petit, une tendre complicité s'est installée et les résidents sont enthousiastes lorsqu'ils reçoivent Vanille aux Tonnelles.

Prochainement, Emeraude, chienne labrador, viendra renforcer l'équipe.



**Pour contacter Quatre Pattes et Compagnie : 06 99 02 87 05.**

## Syndicat Intercommunal de Soins A Domicile (SISAD)

**L**e Syndicat Intercommunal de Soins à Domicile (SISAD) est un service proposé sur trois communes (Pérignat-Lès-Sarliève, Aubière et Romagnat).

La capacité d'accueil est de 42 places réparties sur les trois communes et 12 soignants en assurent le fonctionnement.

Ce service a pour objectif de maintenir dans leurs environnements des personnes âgées dépendantes ou handicapées, en dispensant des soins infirmiers d'hygiène, prescrits par leur médecin traitant.

**SISAD de Pérignat-Lès-Sarliève, Aubière et Romagnat**

**3 bis place François Mitterrand**

**63540 ROMAGNAT**

**M<sup>me</sup> SOEUR (responsable) : 04 73 62 07 42**

**ou [sisad.arp@wanadoo.fr](mailto:sisad.arp@wanadoo.fr)**



**Une partie de l'équipe du SISAD entourée des Maires François FARRET, Pierre RIOL et Christian SINSARD réunie lors de la traditionnelle galette des rois.**

## La musique au cœur de l'école Jacques Prévert

### LES CHORALES D'ENFANTS ET LEUR SUCCÈS

**D**epuis 2 ans, l'école élémentaire Jacques Prévert de Romagnat organise un spectacle chanté en avril auquel sont conviés enseignants et familles. Les trois chorales de l'école (du CP au CM2) présentent à cette occasion leur répertoire appris en séance d'éducation musicale, accompagnées par Véronique Tortajada, musicienne intervenante.

Le succès de ces jeunes chanteurs a suscité l'intérêt de quelques musicien(ne)s autodidactes de l'Éveil Romagnatois, présents lors des représentations. Fêtant, cette année, les 130 ans de l'association, ils ont proposé de mener un projet musical ensemble : mettre en scène un conte musical existant pour chœur d'enfants et orchestre de batterie-fanfare...

De cet échange sont nés de multiples partenariats : la Municipalité et les services de la commune de Romagnat, les acteurs du festival Puy-de-Mômes, la confédération des batteries-fanfars d'Auvergne, l'Éveil Romagnatois, l'équipe enseignante et les élèves de l'école Jacques Prévert.

La mutualisation des moyens et des compétences permettra ainsi de fournir « un environnement professionnel », afin de valoriser les compétences artistiques des enfants et celles de « l'orchestre vivant ».

#### LE CONTE MUSICAL « L'HABIT DE PLUMES », Un projet scolaire de grande envergure !!!

Les enfants de l'école et les musiciens de la batterie-fanfare de l'Éveil Romagnatois vous présenteront le conte musical « L'habit de plumes », **les 16 et 17 avril 2013 dans le cadre du festival « Puy de Mômes » de Cournon.**

Rendez-vous à la salle André Raynoird à Romagnat.

*« Il était une fois une famille de paysan, qui habitait tout au fond de la vallée de l'Ombre. C'était une des vallées qui entourait la montagne de Cantalès, que personne n'avait jamais traversée, de crainte de ne jamais pouvoir s'en retourner.*

*La frontière n'étant pas facile à repérer, les familles de paysans placées au fond des vallées avaient pour mission de signaler la fin du territoire des hommes, en chantant du matin au soir.*

*Guyralou de Lantournoux prit donc la charge de chanteur de frontières, à l'âge de 7 ans... ».*

### RENCONTRE ENTRE LES MUSICIENS DE L'ÉVEIL ROMAGNATOIS ET LES JEUNES ARTISTES

Le 7 et le 14 janvier puis le 1<sup>er</sup> février, quelques musicien(ne)s de l'orchestre ont accueilli les élèves dans leur local (école de musique), pour les premières répétitions.



Les enfants ont pu découvrir les instruments de musique utilisés dans le conte musical : cuivres et percussions.

Les musicien(ne)s ont animé cet échange de façon très ludique pour les enfants : reconnaissance de timbres, de hauteurs de sons, combat de tambours, un peu d'histoire, des précisions sur le mécanisme des instruments... Certains enfants ont pu essayer de produire un son avec une trompette, un tuba. Et pour clore ces rencontres, les musiciens de l'Éveil Romagnatois ont offert un petit concert « privé » très apprécié.



Courage aux jeunes artistes pour l'apprentissage des douze chansons !!!

## Lycée des métiers Vercingétorix

### PARTICIPATION AUX FINALES NATIONALES DES OLYMPIADES DES MÉTIERS

**E**n novembre, la Région Auvergne a organisé la finale nationale des Olympiades des métiers à la grande Halle de Clermont-Ferrand où elle a accueilli plus de 850 jeunes compétiteurs sur 52 métiers différents.

Le lycée des métiers des Technologies industrielles et de la Communication Vercingétorix était présent dans cette compétition tant au niveau de l'organisation que de la participation puisque deux élèves du lycée représentaient l'Auvergne, sur les métiers de l'imprimerie et sur les métiers du contrôle industriel.

**La compétition :** pour l'imprimerie et le prépresse, un stand de 600 m<sup>2</sup> a été mis à disposition des compétiteurs.

Pour le contrôle industriel, douze concurrents se sont affrontés sur le thème de « l'automatisation d'un portail ».

Nos élèves finalistes ont effectué un travail de qualité et ont été classés respectivement 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>.

**Le off :** quatre élèves de bac professionnel photo ont tenu durant toute la durée de la compétition, un atelier photographie. Personnalités, concurrents et visiteurs ont apprécié ce lieu artistique où l'humour et la création ont trouvé leur place.

Enfin, il est à noter que lors de ces olympiades une convention de partenariat a été signée entre le lycée Vercingétorix, l'UNIC Auvergne, la Direction Générale de la Fabrication des billets de la Banque de France de Chamalières, le Rectorat et la Région Auvergne.

### UNE NOUVELLE PRESSE OFFSET FEUILLE 4 COULEURS AVEC GROUPE VERNIS

**C'**est a priori une première, un lycée est équipé d'une presse avec groupe vernis, avec à la clé la formation de lycéens et étudiants en Bac Pro et BTS, qui seront directement opérationnels à la sortie de leur formation sur le vernis, ce qui ne manquera pas d'intéresser les professionnels du secteur : entre 40 et 50 emplois potentiels sont concernés chaque année, car le lycée forme des Bac Pro et BTS pour deux filières, l'une axée sur les produits imprimés (12 élèves en Bac Pro et entre 6 et 10 apprentis en BTS), et l'autre sur les industries graphiques et de la communication (15 élèves en Bac Pro et entre 8 et 12 apprentis en BTS).

Cet équipement complète utilement les investissements faits en 2012, par exemple une presse numérique de chez Ricoh. Le prépresse n'est pas en reste, 30 iMac dernière génération ont été livrés en septembre.

Lucas Flaujaguet, étudiant en BTS Production Imprimée au lycée Vercingétorix a représenté

l'Auvergne lors de ces Olympiades. Il termina la compétition à une honorable 6<sup>e</sup> place sur 16 participants dans le métier « Imprimerie ».



Le lycée professionnel Vercingétorix a été doté par la Région Auvergne d'une presse Ryobi 754 dont l'installation a été réalisée en décembre.

### FERMETURE DU LYCÉE PROFESSIONNEL VERCINGÉTORIX

Depuis les premières lois de décentralisation (entrées en vigueur en 1986), la Région a la charge des lycées, elle est propriétaire des locaux. A ce titre, elle en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement, à l'exception des dépenses pédagogiques et de personnels à la charge de l'État (personnels enseignants pour l'essentiel) qui eux dépendent de l'éducation nationale.

La municipalité, quelle qu'elle soit, ne peut en rien décider des investissements à effectuer pour l'entretien des bâtiments ou le développement de telle ou telle section. Depuis 2008, suite aux passages des commissions de sécurité, elle a alerté et incité la Région pour qu'elle réalise les travaux de mise en conformité pour assurer la sécurité des élèves.

La municipalité de Romagnat déplore cette fermeture annoncée conjointement par le Conseil Régional et le Rectorat qui assurent la tutelle de cet établissement. La municipalité demande que les filières techniques de ce site soient, en totalité, reprises sur Clermont-Ferrand afin que les élèves et les enseignants puissent continuer leur travail.

## Refuge LPO du Parc de Tocqueville



Un petit groupe de douze gros-becs casse-noyaux a été aperçu le 18 janvier et un autre de huit a été observé le 30 décembre se nourrissant au sol.

Le gros-bec casse-noyaux est doté d'un énorme bec épais brun-jaune en hiver (et de couleur bleu-noire en été), d'un crâne solide et d'une très forte musculature de la tête.

C'est un spécialiste des graines d'arbres et d'arbustes protégées par une coque très dure (hêtre, charme, if, merisier et cerisier, tilleuls, prunelier, églantier mais aussi parfois épicéas).

Ce fringillidé consomme les noyaux de ces fruits toute l'année sur les arbres l'été ou tombés au sol le reste de l'année.

L'hiver, il peut être observé aussi vers les mangeoires où il se nourrit de graines de tournesol.

### Fiche technique Gros-bec casse-noyaux



Genre : *Coccothraustes*  
Ordre : Passériformes  
Famille : Fringillidés  
Espèce : *coccothraustes*

© LPO Auvergne

Pour en savoir plus sur cette espèce, il est possible d'emprunter à la médiathèque Arsène Boulay de Romagnat : « L'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne » par Jean-Philippe Meuret.

### Quelques données ornithologiques

27 espèces ont été comptabilisées ces deux derniers mois sur le refuge LPO :

Chardonneret élégant, corneille noire, corbeau freux, étourneau sansonnet, geai des chênes, grimpereau des jardins, grive draine, grive mauvis, gros-bec casse-noyaux, merle noir, mésange bleue, mésange charbonnière, mésange huppée, mésange à longue queue,

mésange noire, moineau domestique, pic épeiche, pic épeichette, pic vert, pie bavarde, pigeon ramier, pinson des arbres, pinson du nord, rouge-gorge familier, rouge-queue noir (hivernant peu fréquent), sitelle torchepot et tourterelle turque.

Erratum dans le dernier bulletin municipal (n° 81) : les merles et les grives apprécient les pommes et les poires un peu « blettes » contrairement aux mésanges granivores qui elles, préfèrent en hiver les graines de tournesol.

## 12<sup>e</sup> vide-grenier de la Fête de la Rue



Présidente d'Honneur de l'association « Fête de la Rue », Annie Cohendy s'en est allée. C'est pourquoi les inscriptions au repas annuel du 30 juin 2013 se dérouleront dans la salle de réunion au-dessus de la médiathèque rue Maréchal Foch aux dates suivantes :

- tous les samedis et dimanches à partir du 6 avril 2013 et jusqu'au 16 juin 2013 de 10 h 00 à 12 h 00 à l'exception :
  - du samedi 13 et dimanche 14 avril 2013 salle de réunion au-dessus de la Poste ;

- du samedi 27 avril 2013 sur les lieux de la brocante avenue de la République.

**Pour tous renseignements complémentaires par mail : [fetedelarue@orange.fr](mailto:fetedelarue@orange.fr)**

### Rappel des dates des manifestations 2013 :

- 9 mars 2013 : collecte au profit des Restos du Cœur (salle Jacques Prévert - Spar - Dia - Aldi) ;
- 27 avril 2013 : vide-grenier (inscriptions pour repas annuel Fête de la Rue) ;
- 30 juin 2013 : traditionnel repas Fête de la Rue qui aura lieu avenue de la République ;
- 7 septembre 2013 : vide-grenier.

## ASR Athlétisme entre convivialité et performances



L'arrivée de l'hiver a lancé la saison de cross country. Des parcours exigeants, des conditions climatiques particulières au cours desquels les athlètes jaunes et noirs ont su tirer leur épingle du jeu.

Lors des demi-finales du championnat de France de cross country, le 11 février à Riom, 10 Romagnatois, qualifiés lors du tour préliminaire, ont pu se mesurer à l'élite inter régionale. On notera notamment les belles performances hivernales de Giselle CAMILLERI, David GUILCHER, Florian GERBE, Arnaud BASSET, Aurélie COMPTE, Cyril MERLE, Pierre SEGUIN, Julien FRIGIERE, David PELISSIER, Bruno ROCHE, Serge MONTORIER, Jean-Yves CHALARD et Francis DE CARVALHO chez les vétérans.



La convivialité était aussi au rendez-vous. Les athlètes n'ont pas manqué à la traditionnelle soirée galette. Organisée le 19 janvier, nombreux reines et rois ont été couronnés !



Un club grandissant et diversifié, avec sa section de marche nordique qui se dessine un bel avenir. Au sein de l'AS Romagnat Athlétisme, la Marche Nordique c'est :

- ⇒ 65 adhérents dont une majorité de femmes ;
- ⇒ 2 sorties par semaine de 2 h à 2 h 30 et de 10 à 14 km ;
- ⇒ 2 groupes de niveaux différents, l'un loisir, l'autre sportif ;
- ⇒ 2 entraîneurs diplômés de la Fédération Française d'Athlétisme (1 pour chaque groupe) ;
- ⇒ de nombreux parcours partant du parking,

près du stade de foot de Romagnat : caves d'Aubière, Gergovie, Puy Giroux, Montrognon, Chemin vert de Beaumont, Pérignat, Gorges de Ceyrat et ferme de Redon ;

- ⇒ 2 participations, en 2013, à des épreuves intégrant la Marche Nordique : montée du Puy-de-Dôme le 15 juin (14 km) et la Vin'Scène en bourbonnais (15 km) le dimanche 22 septembre.

**Date à retenir :**

**La Romagnatoise aura lieu le dimanche 22 avril**  
**Plus d'informations sur le site internet :**  
[www.asromagnat.athle.com](http://www.asromagnat.athle.com)

## Scouts et guides de France - Groupe Arverne

**Q** u'avez-vous vécu de fort l'été dernier ? C'est le thème des « soirées diaporama » des camps d'été. Assurément, ces soirées font partie des événements majeurs du groupe. Elles rassemblent tous les scouts et leurs familles, et même au-delà, tant ce moment suscite curiosité et plaisir de se retrouver. Les films montrent les épopées de l'été de chaque tranche d'âge et ravivent, auprès de chaque acteur, émotions et souvenirs de leur vie en groupe.

Car, avoir vécu comme une tribu indienne (les 8-11 ans), s'être immergé dans un rassemblement de plus de 17 000 scouts (les 11-14 ans), avoir monté leurs tentes dans les arbres pour y vivre trois semaines (les 14-17 ans) ou avoir accompagné des handicapés à des travaux de ferme (les 18 ans), ce sont assurément des expériences hors du commun qui, à chaque âge, développent le caractère et les notions de responsabilité et de solidarité.

Et le point d'orgue n'est-il pas ce qu'ont vécu deux des équipes aînées (les 19 ans) en allant aider des associations, au Cambodge et au

Liban, à encadrer des orphelins et des enfants en difficulté ? Au-delà de la découverte des cultures et des amitiés qu'ils se sont créées, nos Compagnons ont pu se confronter à la diversité du monde et ainsi affirmer les valeurs qu'ils voudront faire vivre en tant qu'adulte.

**Contact : MT. et P. Gioani - 04 73 78 61 40**



Le camp d'été 2012 des Pionniers (14-17 ans) et leurs tentes sur plates-formes près du Pont-du-Gard (30)

## Chorale Crescendo

**S** amedi 4 mai 2013, la chorale **Crescendo** du Flep de Romagnat et l'**ensemble vocal Ephémère de Lyon** donneront un concert à l'église de Romagnat à 20 h 30 (entrée gratuite).

Chaque chœur proposera un panel de chants variés et l'ensemble vocal au complet se rassemblera pour un ou deux chants communs.



C'est à l'initiative de **Marie Schneider**, Romagnatoise d'adoption depuis 1996, et émigrée à Lyon depuis le début de ses études en 2005 que ce concert choral unique a été programmé.

Diplômée de Lettres, passionnée d'écriture et de lecture en tout genre, elle met sa plume au service de tous les écrits : écrivain public depuis 2011, auteur d'un premier roman\*, animatrice d'ateliers d'écriture, elle recherche la richesse par la diversité, tant dans la création que dans le contact humain.

\*Son premier roman, *Le Train qui regardait passer les vaches*, est publié aux éditions Kirographaires.



Depuis 2007, l'**ensemble vocal Ephémère** se réunit à Lyon sous la direction de **Régis Harquel**. Constitué d'une vingtaine de choristes, amateurs mais éclairés, le chœur se regroupe autour d'un répertoire varié, dans une recherche constante d'amélioration technique et interprétative.

Membre du mouvement *A Coeur Joie*, l'ensemble vocal trouve un cadre de formation et de manifestations musicales variées. Grâce à ce rattachement, il lui est possible de participer à des projets musicaux variés impossibles à mener par un chœur seul, tels que *les Choralies* de Vaison-la-Romaine l'été prochain, où Ephémère va se joindre au montage des *Sécheresses* de Francis Poulenc. En course pour le Concours Florilège de Tours pour la deuxième fois cette année, Ephémère espère charmer vos oreilles avant celles, moins indulgentes, du jury.

## Romagnat Tennis Club



### Côté courts

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale s'est tenue le 17 novembre 2012 en présence de nombreux adhérents, du bureau directeur, de M<sup>me</sup> Nadine Aldeguer, présidente du Comité de Tennis du Puy-de-Dôme, de M. François Farret, Maire de la commune, de MM. François Ritrovato et Antonio Neves.

Bilans moral, financier et sportif ont été présentés et approuvés par les adhérents.

Comme chaque année, le club a obtenu des résultats sportifs significatifs en compétitions individuelles et par équipes, ce qui participe à sa réussite et à son développement.

L'assemblée générale fut suivie d'un dîner et d'une soirée dansante, moments de convivialité incontournables chaque année pour les adhérents.

#### VIE DU CLUB

Le Romagnat Tennis Club est honoré d'accueillir sur ses nouvelles installations, la finale du championnat de France de Tennis Handicap, en association avec la ville de Romagnat et la ligue de Tennis d'Auvergne, les 28, 29 et 30 juin 2013.

Nous espérons vous voir nombreux pour encourager ces athlètes exemplaires.

#### COMPÉTITIONS

L'équipe féminine des + de 45 ans a décroché son billet pour les championnats de France en finissant première des poules qualificatives.



Le TEP des 8 ans

#### TOURNOI DES JEUNES

Du 5 au 10 novembre, le RTC a organisé un tournoi de jeunes ouvert à plusieurs catégories d'âge : les 10/11 ans et les 15/16 ans. 32 joueurs se sont inscrits.

La finale des 10/11 ans, 100 % romagnatoise, restera dans les souvenirs des protagonistes qui ont lutté plus de 3 heures durant sur le court. La victoire est finalement revenue à Timothée Bardin. Un grand bravo à Valentin Roux qui a su faire preuve d'une grande sportivité.

Le Romagnatois Nicolas Sluzarenko, a chuté avec les honneurs en finale des 15/16 ans face à Victor Goujon du club du stade clermontois.

#### TEP 2013

Le RTC a organisé deux tournois pour tous jeunes compétiteurs. Ces Tournois à Enjeux Permanents (TEP) se déroulent sur une demi-journée pendant laquelle les enfants font plusieurs matchs selon un format adapté à leur catégorie d'âge.

Le TEP des 8 ans du 13 janvier a compté 14 participants et celui des 9 ans du 10 février a compté 12 participants.

Les enfants partagent à cette occasion des temps de jeu, de matchs et de détente.



Le TEP des 9 ans

**Les inscriptions sont possibles toute l'année :  
laisser un message au 04 73 61 14 62**

**Retrouver les événements et faits marquants  
du RTC en cliquant sur le lien :  
<http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>**

## Romagnat-Pétanque



**L**a saison de pétanque 2013 sera une nouvelle fois riche en manifestations pour les pétanqueuses et les pétanqueurs de Romagnat.

C'est en effet un calendrier bien chargé qui attend les licenciés de ROMAGNAT-PÉTANQUE :

- quatre concours officiels se dérouleront sur les terrains de la rue du stade : lundi 1<sup>er</sup> avril challenge ROUDAIRE en triplettes, samedi 15 juin challenge FOURNET-FAYAS en doublettes, vendredi 19 juillet, semi-nocturne en doublettes et samedi 14 septembre, le régional en doublettes ;
- deux concours amitié : vendredi 31 mai à 17 h 30, concours à la mêlée et dimanche 7 juillet le challenge MARTINEZ ;

- un championnat préliminaire départemental triplettes le samedi 11 mai ;
- et trois équipes romagnatoises participeront au championnat des clubs et deux en championnat des clubs vétérans.

Les membres du bureau 2013 sont déjà à pied d'œuvre pour assurer le succès de toutes ces compétitions : Agnès DETRUY (présidente), Georges FERRIE et Patrick BESSET (vice-présidents), René TESTUD (trésorier), Philippe THEVENET (trésorier adjoint), Michel BERTHON (secrétaire), Christian PORTAL (secrétaire adjoint). Membres : Carole CANTY, Laure CANTY, Jo COUTAREL, Marie-Pierre MALAPTIAS, Brigitte ROUSTAND, Monique THEVENET, Pierre BILLON, Manu GUTTIEREZ, Jacky NERON, Raymond TRINCAL, Alex VERVIAL.

De nouvelles tenues aux couleurs du club habilleront les compétiteurs durant cette saison 2013.



## Caracycle du Puy Giroux : Lancement !

**G**âce au soutien de la mairie de Romagnat et à la détermination des organisateurs et des enseignantes, le **caracycle du Puy Giroux** circulera à partir du printemps 2013. Il s'agit d'un **ramassage à vélo des enfants à leur domicile (Opme ou Saulzet)** à horaire précis pour les amener à l'école le matin et les ramener chez eux le soir.

Ce convoi aura lieu **une fois par semaine le jeudi** après les vacances de printemps lorsque la météo le permet. Première sortie prévue **le jeudi 16 mai 2013**. Le matin, départ de Opme à 8 h 30 au début du chemin des Seignettes. Le soir, départ de l'école vers 16 h 40.

Le trajet d'environ 2 km et demi ne comporte aucune difficulté, mais nécessite des vélos tout terrain. L'association peut **fournir, aider à l'entretien du matériel** obligatoire et nécessaire pour les enfants mais aussi pour les accompagnateurs. Plusieurs associations et magasins de sport ont fait des dons à cet effet.

Des **bénévoles** supplémentaires pour encadrer dans la joie et la bonne humeur sont **bienvenus** !

**Contact :**  
[caracycledupuygiroux@gmail.com](mailto:caracycledupuygiroux@gmail.com)  
**04 73 77 03 58**

## Les 130 ans de l'Eveil Romagnatois : FANFARE N' JAZZ



**C**omme nous l'avons déjà précisé dans le dernier bulletin municipal, l'Eveil fêtera ses 130 ans d'existence les 12 et 13 avril prochains.

Pour fêter cet événement exceptionnel, nous vous proposons deux soirées non moins exceptionnelles. En effet, le vendredi soir, à 20 h, se produira dans la salle André Raynoird et pour la 1<sup>re</sup> fois en Auvergne, un des plus beaux orchestres de jazz français : **le Paris Jazz Big Band** de Pierre Bertrand et Nicolas Folmer (1<sup>re</sup> partie : Rock'Magnat Big Band Orchestra).

Prix : 23 euros ; tarif de groupe : 20 euros à partir de 10 places.

Le samedi soir sera consacré à la batterie fanfare avec un concert exceptionnel de la **musique des Gardiens de la Paix** (1<sup>re</sup> partie : Eveil Romagnatois) à 20 h.

Prix : 12 euros ; tarif de groupe : 10 euros à partir de 10 places.

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 45 55 12 09 ou par mail à [eveil.romagnatois@free.fr](mailto:eveil.romagnatois@free.fr)**



Les billets sont en vente à la FNAC, Carrefour, Géant, Système U, Intermarché, Auchan, Cora, Cultura et E. Leclerc.

Vous pouvez également réserver par Internet sur :  
[www.francebillet.com](http://www.francebillet.com)  
[www.tiketnet.fr](http://www.tiketnet.fr)  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com)



Le Paris Jazz Big Band



La Batterie-fanfare de la musique des Gardiens de la Paix



### Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 83 de juin est le 17 mai 2013 (pour une distribution prévue en semaine 25, du 17 au 21 juin). Les articles et photos doivent parvenir séparément au service communication, sans mise en page.



## Amicale laïque

### LOTO DES ÉCOLES



**V**endredi 21 décembre, c'est les vacances de Noël mais aussi le LOTO des Ecoles organisé par l'Amicale Laïque à la salle André Raynoird. Un public nombreux a suivi attentivement les tirages en espérant que les « bons numéros » allaient enfin sortir !! La soirée a été sympathique et les bénéfices dégagés seront intégralement reversés aux écoles sous différentes formes : goûter de Noël des enfants de Maternelle, achats d'équipements divers, aide aux voyages, aide aux devoirs...



### AIDE AUX DEVOIRS

**U**netrentaine d'enfants fréquentent régulièrement l'aide aux devoirs gérée par l'Amicale Laïque dans les locaux de l'école maternelle Jacques Prévert. Quatorze bénévoles les prennent en charge les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h. Le 17 janvier, nous avons partagé la galette avec les enfants et les parents qui pouvaient être disponibles.

Si vous avez du temps disponible dans ces périodes, vous pouvez venir nous aider !! Nous avons plusieurs enfants de C.P. qui requièrent une intervention individuelle !!

#### Personnes à contacter :

**Jean ALAMAR, président, au 04 73 62 62 31 ou**  
**Andrée HUGOND, secrétaire, au 06 81 66 87 92.**

## Comité local Sourire Espoir Patience



**MERCI pour votre venue à notre 1<sup>er</sup> THE DANSANT !**  
**RENDEZ-VOUS pour notre 2<sup>e</sup> THE DANSANT :**  
**dimanche 24 novembre 2013 !!!**

**MAIS... n'oubliez pas :**

**Si vous êtes atteint d'une sclérose en plaques**  
**n'hésitez pas, venez nous rejoindre à :**  
**l'EHPAD « les tonnelles »**  
**place François Mitterrand**  
**63540 ROMAGNAT**  
**de 14h à 17h**

### CALENDRIER pour 2013 :

- \*le vendredi 15 mars 2013 : intervenant sur la micro-kiné
- \*le vendredi 10 mai 2013 : intervenant A.M.H. (Association des Malades Handicapés)
- \*le vendredi 28 juin 2013 : bilan de l'année

**Irène LECLERC GONZALEZ**  
**Déléguée régionale Auvergne de la Fondation ARSEP**  
**Fondatrice du comité Sourire Espoir Patience**  
**Tél. : 06.61.40.37.29 ou 04.73.27.70.59**  
**Mail : arsep.romagnat@orange.fr**  
**Site internet : <http://comite-sep.doomby.com>**



## TÉLÉTHON À ROMAGNAT



**P**lusieurs manifestations ont été organisées pour le Téléthon 2012 :

- Participation à la **brocante** de la Fête de la Rue en septembre ;
- Soirée « **Beaujolois nouveau** » en novembre ;
- Soirée **concert à l'église** le vendredi 7 décembre grâce à Cécile BONNIGAL et aux chorales « Si on chantait » du FLEP et « A travers chants » de COURNON ;



- **Concours de belote** organisé par FOOT LOISIRS le vendredi soir également ;
- **Bourse aux jouets, Foulée de l'Espoir** entre les deux centres CMI grâce à l'ASR Athlétisme, Concerts de la **Banda de l'Eveil Romagnatois** à Puy Giroux et à la Mairie, **Téléthon Trucks**

**Tour 2012** du Pays de Combronde et son concert de klaxons, **lâcher de ballons**, participation de l'A.R.C. (Archer Romagnatois Club), ventes diverses de brioches, de portés... le samedi 8 décembre.

Grâce à la mobilisation de nombreux associations, de bénévoles très actifs, de sponsors, **le chiffre récolté en 2012 a été encore légèrement supérieur à celui de 2011 (57 €) et s'élève à 8 577 euros.**

Une soirée « **Merci Téléthon** » a confirmé ce résultat en présence des différents acteurs, de F. FARRET, maire, et de G. ARTUS, coordinateur AFM du Puy de Dôme. Une remise de diplômes a concrétisé les remerciements et tous ont partagé la traditionnelle galette.

Lors de cette soirée, un hommage a été rendu à Henri LECLERC, ancien trésorier de l'association, récemment décédé subitement. Son épouse est secrétaire de l'association.

**Rendez-vous a été donné pour les 6 et 7 décembre 2013 ainsi qu'au 21 novembre pour la soirée BEAUJOLAIS.**



## Tradition de l'Épiphanie respectée au Comité de Jumelage



C'est en présence d'élus dont M. François Farret, maire de Romagnat, et de M. François Ritrovato, adjoint à la culture, que mercredi 16 janvier, Alain Jammes, président du Comité de Jumelage, a réuni les adhérents.

Après la présentation des vœux à l'assistance, un point est fait sur le dernier Conseil d'Administration au cours duquel le bureau a été reconduit dans ses fonctions.



2013 sera marquée par une relance de notre amitié avec les habitants de Licciana Nardi. Une délégation romagnatoise de 8 personnes devrait se rendre en Italie le week-end du 5-6-7 avril 2013 pour renouer les relations et élaborer des projets d'échanges. Notre Comité va présenter plusieurs propositions dont une invitation pour la journée internationale 2013 des villes jumelles organisée à Clermont-Ferrand.

Comme prévu, « Foot loisirs » se rendra en Italie le 5 mai 2013. L'hébergement sera retenu par l'association et le séjour semble bouclé avec un match contre des anciens de Licciana Nardi. A ce jour, sauf changement, aucun autre déplacement n'est prévu pour cette année.

Une journée champêtre avec barbecue est proposée le dimanche 12 mai 2013 à partager avec les amis italiens qui feront le déplacement pour les journées internationales des villes jumelles.

Actuellement, le groupe de pilotage pour un futur jumelage poursuit ses travaux. Il y a des avancées dans les recherches qui s'avèrent plus compliquées que prévu.

La Maison de l'Europe en Auvergne (MEA), dont le but est de relayer les demandes entre les citoyens et l'Union Européenne, propose la candidature de Poieni-Scola, en Roumanie. Mais cette commune de 3 500 habitants ne correspond pas à notre attente.

Le 19 janvier 2013 s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité Départemental à Mozac. Divers sujets ont été abordés : les cotisations, la journée formation du 15 mars 2013 à Beaumont sur le thème des assurances ainsi que sur le prochain rassemblement international 2013 des villes jumelles qui aura lieu les 10 et 11 mai. Le vendredi 10 après-midi est prévue une présentation des villes jumelles sous un village de toile place de Jaude à Clermont Ferrand. Le matin du samedi 11 sera consacré à une conférence débat au plan d'eau de Cournon et l'après-midi, plus ludique, sera animé par du foot gaélique, de la pétanque, « des chiffres et des lettres »...

La réunion se termine par les remerciements du président aux élus ainsi qu'à l'assistance pour leur engagement. Suivra la dégustation de la galette partagée par 52 personnes.

Une pensée toute particulière pour Henri LECLERC qui vient de nous quitter subitement. Membre du bureau, nous pouvions compter sur son dévouement, sa disponibilité. Il était l'époux de Nicole notre secrétaire.

## Foyer Rural d'Opme



Le Foyer Rural d'Opme propose depuis cette année des ateliers de « danse libre et sensitive » encadrés par Virginie Rossigneux, 1 fois/mois. Les prochaines séances auront lieu aux dates suivantes : les mardis 9/04, 14/05 et 11/06, de 18 h 40 à 20 h 40 à la Maison pour Tous d'Opme. (tarif : 30 € + 10 € d'adhésion pour le trimestre au Foyer Rural d'Opme).

**Renseignements : M<sup>me</sup> Catherine MERTZ (tél. : 04 73 92 39 34).**

## Les Blouses roses

### ANIMATION LOISIRS À L'HÔPITAL ET EN MAISON DE RETRAITE

Les **BLOUSES ROSES** sont des bénévoles qui interviennent en équipe, auprès d'enfants hospitalisés et de personnes âgées en maison de retraite pour leur proposer des animations ludiques ou créatives.

Sur la commune, l'association est présente **au CMI du PUY GIROUX**. Elle y propose **une fois par mois, le jeudi de 14 h à 16 h**, un éveil musical aux enfants et elle souhaite étoffer son équipe pour en assurer la pérennité.

### L'ASSOCIATION RECHERCHE DES BÉNÉVOLES SUR VOTRE COMMUNE



Que vous jouiez d'un instrument ou pas, si vous pouvez offrir chaque mois, deux heures de votre temps pour seconder la bénévole musicienne auprès des enfants, n'hésitez pas à leur envoyer votre candidature. D'autres équipes se montent actuellement sur le CHU Gabriel Montpied et à la maisonnée Boisvallon de Ceyrat. Renseignez-vous en écrivant à leur adresse mail.

Un rendez-vous vous sera fixé dans les jours qui suivent et un parcours de découverte proposé avant tout engagement de votre part. Une fois BLOUSE ROSE, vous pourrez bénéficier de toutes leurs formations.

Adresse mail : [blousesroses63@voilà.fr](mailto:blousesroses63@voilà.fr)

Site national : [www.lesblousesroses.asso.fr](http://www.lesblousesroses.asso.fr)

Téléphone si vous n'avez pas internet : **06 86 14 95 10**

## Tulipes contre le cancer

### MOBILISATION GÉNÉRALE CONTRE LE CANCER



L'opération « Tulipes contre le Cancer » qui fête cette année son 10<sup>e</sup> anniversaire est désormais une manifestation connue des puydomeois.

Les Clubs Services, associations partenaires et les bénévoles du Comité Départemental de la ligue contre le Cancer s'associent et se mobilisent une fois encore en 2013 pour une nouvelle campagne.

Le but de l'action « Tulipes contre le Cancer » est de recueillir des dons de **5 euros** minimum contre la remise d'un bouquet de 10 tulipes avec bulbes.

Depuis l'origine ce sont plus de 270 000 euros qui ont été remis à la ligue dont 37 000 au titre de 2012.

136 000 bulbes ont été plantés en novembre 2012 sur le site du lycée agricole de MARMILHAT, partenaire essentiel, qui fournit gracieusement l'hébergement foncier.

Comme l'an passé tous les clubs services du « Grand Clermont », d'Issoire à Riom, s'impliquent dans un vaste mouvement solidaire (Lions, Léos, Soroptimists, Rotary, Rotaract, Inner Wheei, Zonta, Kiwanis ainsi que les AVF de Chamalières, Pont-du-Château et Issoire et les antennes locales de la ligue). Une telle solidarité est unique en France.

De nombreux RELAIS TULIPES proposeront donc les fleurs **durant les 3 premières semaines du mois d'avril 2013**.

Le résultat, abondé par le concours de sponsors historiques, sera intégralement reversé au Comité Départemental de la ligue contre le Cancer pour bonifier le budget fonctionnement d' APASEO, « espace de reconstruction » qui a vu le jour en novembre 2011 et qui connaît une forte fréquentation en vue d'aider les patients en rémission ou guéris à « bâtir » un nouveau projet de vie.

La vente de chaque tulipe est un pas fait dans cette direction.

**TOUS ENSEMBLE UNISSONS NOS EFFORTS**

# Hôtel de Ville

*Château de Bezance*

*63540 Romagnat*

*[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)*

## **Permanences du Maire :**

sur rendez-vous

## **Services Administratifs :**

Téléphone: 04 73 62 79 79

Télécopie: 04 73 62 79 76

courriel: [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

## **Services Techniques :**

Téléphone: 04 73 62 79 99

Télécopie: 04 73 62 79 95

courriel: [service-technique@ville-romagnat.fr](mailto:service-technique@ville-romagnat.fr)

## **Service Communication :**

courriel: [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## **Police municipale :**

Téléphone: 04 73 87 58 53

## **Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption :**

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

## **Les services techniques sont ouverts au public sans interruption :**

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

**► N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

